

Association faïtière nationale  
pour les intérêts des cyclistes  
Bollwerk 35 | Case postale 6711  
CH-3001 Berne

Tél 031 318 54 11 | Fax 031 312 24 02  
[info@pro-velo.ch](mailto:info@pro-velo.ch) | [www.pro-velo.ch](http://www.pro-velo.ch)  
CP 34-2641-5

## Communiqué de presse du 18 juin 2010

### PRO VELO Suisse réclame des mesures contre les vols de vélos et le vandalisme

***Suite à la suppression de la vignette vélo, une interpellation est déposée au conseil national quand à l'absence de moyens d'identification des vélos. En Suisse, un cycliste sur trois est victime au moins une fois dans sa vie d'un vol de vélo, et un deuxième tiers des cyclistes est touché par des actes de vandalisme. Seuls trois pour cent des cas sont élucidés, ce qui illustre l'insuffisance des mesures de protection publique contre les vols et le vandalisme et peut inciter à renoncer au vélo.***

La compétence pour prendre des mesures réside en premier lieu chez les cantons et les communes et leurs corps de police respectifs, mais aussi chez les cyclistes qui ne prennent pas toujours toutes les mesures nécessaires pour sécuriser leur vélo. Dans ce contexte, et parallèlement à la suppression de la vignette vélo décidée par le Conseil des Etats (et de la possibilité d'enregistrer son vélo qui y est liée), PRO VELO Suisse demande aux autorités fédérales des réflexions visant à une augmentation importante du taux de cas de vols et d'actes de vandalisme élucidés. A long terme, cela présuppose une palette de mesures pouvant aller d'une meilleure surveillance à la construction de vélostations protégées.

A court terme, PRO VELO Suisse demande que les décisions sur l'abolition de la vignette soient accompagnées de réflexions sur un registre systématique des vélos permettant aux propriétaires de vélos de retrouver plus facilement leur vélo volé. On peut citer en exemple le modèle hollandais, ou un registre central lié à une campagne antivol ouverte par la ministre des transports et l'introduction de puces électroniques a engendré une baisse rapide du nombre de vols.

Dans cette perspective, PRO VELO Suisse soutient une intervention déposée aujourd'hui par la conseillère nationale Ruth Humbel (AG / PDC) qui demande au Conseil fédéral d'examiner l'opportunité de la création d'un tel registre en Suisse et a été soutenue par des membres de tous les grands groupes parlementaires.

Interpellation en annexe (en allemand)

### Renseignements

Jean-François Steiert, Conseiller national, président de PRO VELO Suisse,  
Tél. 079 204 13 30

Marianne Fässler, Secrétaire générale suppléante de PRO VELO Suisse,  
Tél. 031 318 54 15 ;

PRO VELO Suisse est l'association faîtière nationale de défense des intérêts des cyclistes en Suisse. Elle regroupe plus de 35 associations régionales et plus de 28'000 membres individuels.